

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

42024

Objet

PLAGES DE ROYAN

Redevance forfaitaire
pour participation aux
frais d'entretien et de
nettoyage des plages et
de leurs abords avant
la saison.

DATE DE CONVOCATION

13 janvier

DATE D'AFFICHAGE

17 janvier

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 26
Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze

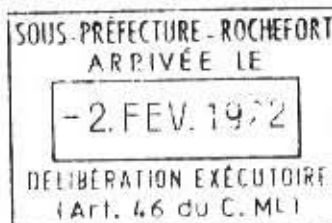
le vingt et un janvier à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M on sieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE,
EM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN,
LARGETEAU, MONTRON, BROTEAU, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD,,
PAPEAU, BERLAND, LANDRY, DELAIR, BOUTET, BARRIERE, BOUCHET,
TAP, Mme BIDEAU, Mme FAVIERE .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. DOMEQ



M on sieur LANDRY

a été élu Secrétaire.

Chaque année, la Ville de ROYAN est amenée à faire
nettoyer les plages et leurs abords avant Pâques .

Il est apparu équitable à la Commission des Finances
que les frais ainsi engagés qui se montent chaque année à
plus de 20 000 F, soient supportés pour une grande partie par
les concessionnaires des plages et les professeurs d'éducation
physique qui bénéficient d'un emplacement en saison d'été .

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur la proposition de la Commission des Finances en
date du 23 septembre 1971,

DECIDE :

- de fixer à 2 000 F, à compter de l'année 1972, la redevance
forfaitaire annuelle à demander à chaque concessionnaire de
plage et à chaque professeur d'éducation physique agréé .
- que cette redevance forfaitaire pour participation aux
frais d'entretien et de nettoyage des plages et de leurs
abords avant la saison sera mise en recouvrement dans le
courant du mois de septembre chaque année et ne déroge en
rien quant aux autres obligations mises à la charge des

./.

exploitants de plage dans le cadre du contrat liant la VILLE DE ROYAN
à l'Etat .

- que la recette correspondante sera constatée CHAPITRE 961 du
Budget .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et ans susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

EXTRAIT DU BUDGET PRIMITIF 1972



SERVICE D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre

Articles	Libellés	Propositions du Maire		Votes du Conse Municip
		Pour mémoire Budget précédent	Propositions nouvelles	
	DEPENSES	2 959 553	870 803	870 803
16610	- Remboursements d'emprunts - Caisse des Dépôts	47 892	50 407	50 407
16611	- Remboursements d'emprunts - Caisse d'Epargne	18 443	23 983	23 983
1668	- Remboursements d'emprunts - C.A.E.C.L.	53 219	56 413	56 413
2364	- Travaux neufs	2 840 000	740 000	740 000
	RECETTES	2 959 553	870 803	870 803

1051	- Subvention de l'Etat	480 000	144 000	144 000	D.C.M. du 29 janvier 71
1411	- Participations des constructeurs et lotisseurs	-	80 000	80 000	
1611	- Produit d'emprunts	2 320 000	336 000	336 000	
21681	- Amortissement prévisionnel du réseau (pour ordre)	119 553	250 803	250 803	
2364	- Participation pour raccordement d'immeubles au réseau	40 000	60 000	60 000	
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	
	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	-	-	-	

SERVICE D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Propositions du Maire		du Mu
		Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	
	DEPENSES	739 296	984 125	9
601	- Achat de matières premières	10 000	10 000	
602	- Achat de matières consommables	10 000	10 000	
631	- Entretien et réparations à l'en- treprise	108 340	120 000	12
633	- Acquisition de petit matériel et outillage	3 000	3 000	
634	- Electricité , eau, gaz	100 000	120 000	12
643	- Frêts et transports sur achats	5 000	5 000	
651	- Redevance à l'Agence Financière du Bassin Adour-Garonne	61 660	130 000	13
654-0	- Contributions aux charges de per- sonnel du budget principal	101 535	89 349	8
664	- Frais de P.T.T.	2 300	2 000	
670	- Intérêts des emprunts	218 208	243 973	24
68116	- Dotation prévisionnelle aux amor- tissements du réseau (pour ordre)	119 553	250 803	25
	RECETTES	739 296	984 125	98

701 - redevance d'assainissement 480 000 696 000 696 000
 711 - Participation de la Ville (eaux pluviales) 259 296 288 125 288 125
 - 29 % frais de fonctionnement du réseau

PERTE DE L'EXERCICE	-	-	-
PROFIT DE L'EXERCICE	-	-	-

PRIX DE REVIENT BRUT 984 125
 PRODUITS EN ATTENUATION 288 125
 PRIX DE REVIENT NET 696 000
 NOMBRE DE M3 1 000 000
 PRIX DE REVIENT UNITAIRE 0,696 arrondi à 0,70 F